

TERMES DE RÉFÉRENCE
AGENDA NATIONAL DE TRANSFORMATION DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
ANTESRI 2025-2050

Commission 5 : Recherche fondamentale, recherche appliquée, politiques technologiques et innovation

La recherche et l'innovation font face à des défis structurels qui entravent leur plein développement. La Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) a élaboré un Plan Stratégique National de la Recherche et de l'Innovation (PSNRI 2023-2032), une initiative significative visant à améliorer la coordination des activités de recherche et à promouvoir l'innovation au service du développement national. Le diagnostic est précis et des pistes stimulantes pour structurer l'écosystème R&I, l'industrialisation, la création d'entreprises et de startups sont proposées. A partir de cette contribution importante et sans aborder les aspects liés au financement qui fait l'objet d'une commission dédiée, il s'agira d'actualiser les propositions et d'améliorer le cadre institutionnel et légal de la recherche (les textes sur le Conseil national pour la R&I et le Fonds National de la Recherche et de l'Innovation tardent à être pris).

La commission s'attachera aussi à faire un état des lieux des grands projets de la DGRI pour aller vers une utilisation optimale du supercalculateur, reprendre le chantier de la cité du savoir à l'arrêt depuis 2018 ainsi que le projet de mise en place d'un réacteur nucléaire de recherche et redynamiser les Centres de Recherches et d'Essais (CRE). Un travail complémentaire d'identification des secteurs stratégiques de l'innovation sera réalisé : spatial, nucléaire, industrie pharmaceutiques, téléphonie, IA, médecine, agriculture de pointe, numérique, décarbonisation, changement climatique ...

Un autre point de discussion est celui de la faible harmonisation/synergie à l'échelle nationale entre les différentes structures de recherche et d'innovation, souvent rattachées à divers départements ministériels. Cette fragmentation limite l'efficacité des initiatives et la synergie nécessaire à l'atteinte des objectifs nationaux. À cela s'ajoute une insuffisance des ressources humaines dédiées à la gestion et au pilotage stratégique de ce secteur, accentuant la difficulté à mener des projets d'envergure bénéficiant d'un encadrement adéquat.

La mise en place d'un collège national des écoles doctorales du Sénégal pour harmoniser les pratiques et favoriser la mobilité des doctorants et des PER, l'interconnexion des laboratoires de recherche pour renforcer la recherche collective et collaborative sont autant de questions à examiner. Dans cette perspective, des recommandations relatives au développement de la coopération et du partenariat tant national qu'international pourront être proposées.